

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA CÔTE-DE-GASPÉ TENUE
PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE, LE VENDREDI 20 MARS À 8 H**

Sont présents : Daniel Côté, préfet et maire de Gaspé
Noël Richard, préfet suppléant et maire de Grande-Vallée
Délisca Ritchie Roussy, maire de Murdochville
Michèle Fournier, maire de Cloridorme
Dany Brousseau, maire de Petite-Vallée

TOUS MEMBRES FORMANT QUORUM

ET : Bruno Bernatchez, directeur général

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le préfet, monsieur Daniel Côté, déclare la réunion ouverte à 8 h.

**2. RÉOLUTION 20-48 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 MARS 2020**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller de comté Noël Richard

ET RÉSOLU à l'unanimité

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 20 mars 2020 soit et est adopté tel que déposé, le tout devant se lire comme suit :

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 20 mars 2020
3. Engagement financier pour le Plan de réduction des impacts financiers de la Covid-19
4. Capsules web touristiques – Choix de la firme
5. Levée de la séance

**3. RÉOLUTION 20-49 : ENGAGEMENT FINANCIER POUR LE PLAN DE
RÉDUCTION DES IMPACTS FINANCIERS DE LA COVID-19**

CONSIDÉRANT les défis rencontrés par les entreprises et organismes de notre territoire en suite aux mesures gouvernementales mises en place pour contrer la propagation de la Covid-19;

CONSIDÉRANT que la MRC a engagé la somme de 150 000 \$ pour le Plan de soutien à l'embauche et à la rétention de la main-d'œuvre;

CONSIDÉRANT que les entreprises et organismes auront des besoins financiers plus urgents pour répondre aux impacts de la Covid-19;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller de comté Noël Richard

ET RÉSOLU à l'unanimité

QUE le conseil de la MRC de La Côte-de-Gaspé partage la somme de 150 000 \$ déjà engagé par la résolution #20-36 pour le Plan de soutien à l'embauche et à la rétention de la main-d'œuvre avec le Plan de réduction des impacts financiers de la Covid-19;

QUE le directeur général soit mandaté pour élaborer et administrer ce plan.

4. RÉOLUTION 20-50 : CAPSULES WEB TOURISTIQUES – CHOIX DE LA FIRME

CONSIDÉRANT que la MRC a obtenu un financement du FARR pour la création et la diffusion d'une capsule web touristique pour chacune des municipalités locales de la MRC;

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offre sur invitation a été lancé par la MRC auprès de trois firmes;

CONSIDÉRANT que la MRC a reçu deux soumissions;

CONSIDÉRANT qu'un comité de sélection a évalué chacune des offres;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère de comté Délisca Ritchie Roussy

ET RÉSOLU à l'unanimité

QUE le conseil de la MRC de La Côte-de-Gaspé accorde le mandat de réalisation des capsules web touristiques à Dasha Vytemalova pour la somme de 13 250,00 \$ plus taxes applicables.

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de madame Michèle Fournier, la séance est levée à 8 h 52.

Daniel Côté
Préfet

Bruno Bernatchez, MBA, AdmA
Directeur général